



Communiqué de Presse du 13 décembre 2011

Contacts presse : Laurence Coudière, Chargée de communication 04 50 87 86 37
Jean-François Besson, Secrétaire général, 04 50 87 86 01
Quentin Déal Coordinateur de la SCTL, quentin.deal@gmail.com

Pour un développement des transports publics lacustres sur le Léman

Le Groupement transfrontalier européen a mis en place une sous-commission transport lacustre qui réunit, au sein de sa commission transport, les usagers transfrontaliers des bateaux sur le Léman.

Chaque jour près de 2.000 personnes traversent le Léman sur les bateaux de la CGN, principalement pour aller travailler. Les usagers des 3 lignes de transports publics, Evian-Lausanne, Thonon-Lausanne et Chens-Nyon sont représentés dans cette sous-commission du GTE « transport lacustre » (SCTL).

Après une enquête détaillée auprès des usagers, la SCTL a préparé et présenté à la CGN un plan d'actions en une trentaine de points qui permettrait de résoudre les difficultés rencontrées quotidiennement sur les bateaux et en particulier, la quasi-saturation aux heures de pointes... Ce plan d'action est présenté succinctement dans un document joint qui est distribué sur les bateaux ce **jeudi 15 décembre 2011**. La CGN s'est engagée à répondre point par point en janvier.

La volonté du GTE est d'encourager les autorités suisses et françaises à développer et à améliorer les transports en commun lacustres. De nombreux contacts ont été pris avec les élus concernés pour les informer de nos démarches.

Christian Aebischer
Responsable de la Commission Transports
Groupement transfrontalier européen